

VIVRE à BONNES

Avril 2023

N° 491



8 Impasse Paul Rougnon
86300 BONNES

09 73 52 76 70 mptbonnes86@free.fr

*Pour recevoir gratuitement le journal VAB contacter
la Maison Pour Tous*

EDITO

La seule liberté qui vaille d'être vécue est la liberté d'être .

Il est important de prendre le temps de regarder un nuage, de suivre un vol d'oiseaux, de se laisser surprendre par l'infime des choses de la vie.

Il est important d'apprendre à s'aimer, à se respecter, à se définir.

Il est encore plus important de ne pas se laisser enfermer dans les jugements, de résister aux rumeurs, aux idées toutes faites, aux modes.

(Jacques SALOME)

Il est important aussi de respecter la liberté des autres, leur façon de voir, d'exprimer, de penser les choses.

VALERIE

Le Bureau

Vous souhaitez :
nous communiquer un article,
faire paraître une annonce,
donner votre sentiment sur
l'actualité...

**Nous vous rappelons que vos
articles doivent nous parvenir avant le**

15

**de chaque mois pour une
parution le mois suivant.**

*Les marges des documents doivent être
supérieures à 1,2 cm*

**Les annonces de manifestations ne doivent
concerner que celles ayant lieu sur
la commune.**

Merci

Abonnement annuel pour les personnes
hors commune 50 €

HORAIRES DU BUREAU
MARDI 8H30/12H –13H30/15H45
MERCREDI 9H/12H
JEUDI 8H30/12H-14H/16h45

SOMMAIRE

Page	3	Informations municipales
Page	20	Informations MPT
Page	23	Informations Paroisse
Page	13	Libres opinions
Page	24	Informations associations
Page	35	Recette
Page	36	Jeux
Page	37	Annonces et publicités

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 24 JANVIER 2023 ADOpte LE 07 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-sept janvier deux mil vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire à la Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe GOUTY.

Étaient présents : Monsieur Philippe GOUTY, Madame Isabelle SCHREIBER, Madame Françoise LANGLOIS-HULIN, Monsieur Bernard GARNIER, Madame Nadia RIBREAU, Monsieur Dominique LE JALLÉ, Madame Léa LAURENDEAU, Madame Catherine THEVENET, Monsieur David SUIRE, Madame Marie-Laure FOUCRET, Madame Alice GARCIA, Madame Florence BRANLARD, Monsieur Pierre AUGEREAU, Madame Nathalie JOLY.

Étaient absents excusés : Monsieur Serge COUSIN qui avait donné pouvoir à Monsieur Philippe GOUTY, Monsieur Sébastien RONE qui avait donné pouvoir à Monsieur Pierre AUGEREAU, Monsieur Benoit PARENTEAU absent excusé, Monsieur Yann HILAIRE, Monsieur François DUVAULT.

Monsieur Bernard GARNIER est nommé secrétaire.

Assistait également Madame Mélanie GROLLEAU, secrétaire à la mairie.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Le compte rendu de la séance du 6 décembre 2022 est adopté.

Monsieur Philippe GOUTY donne lecture de l'ordre du jour de la séance :

- L'ORDRE DU JOUR -

1. Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget principal 2023
2. Avenant à la convention de contrôle et de réalisation des dossier CNRACL par le Centre de Gestion de la Vienne
3. Remplacement d'un membre du CCAS de Bonnes
4. Travaux et rénovation énergétique d'un logement communal
5. Changement de 4 huisseries à l'école de Bonnes : demande de subvention
6. Fonds de concours solidarités 2023 alloués par Grand Poitiers
7. Projet d'isolation par l'extérieur de la salle des fêtes
8. Projet d'isolation par l'extérieur de l'école de Bonnes
9. Rénovation de l'éclairage du terrain d'entraînement du stade municipal de Bonnes avec projecteurs led : demande de subvention

DIVERS

Droit de préemption

Point financier du pôle santé

Composition des commissions municipales

Départ à la retraite d'un agent des espaces verts au 17 février 2023

Kinésithérapeute

N°1 – AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2023

Monsieur Philippe GOUTY expose que l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que :

« Dans le cas où le budget d'une Collectivité Territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} Janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la Collectivité Territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. »

L'autorisation mentionnée précise le montant et l'affectation des crédits.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessous, sont inscrits au budget lors de son adoption.

Il est proposé au Conseil Municipal de permettre à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du Budget principal qui devra intervenir avant le 15 Avril 2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **autorise** jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2023 Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Chapitre	BP 2022	25 %
21 : Immobilisations corporelles	331 837.43 €	82 959.36 €

Nombres de votants : 16

Votes pour : 16

Echanges :

Monsieur Dominique LE JALLE : Engendrera-t-il des problèmes de trésorerie si la délibération ne passe pas ?

Madame LANGLOIS HULIN Françoise : On ne pourra rien mandater en investissement (remplacement d'un frigo, une gazinière...).

Madame Isabelle SCHREIBER : C'est une anticipation pour le premier trimestre.

N°2 – AVENANT A LA CONVENTION DE CONTROLE ET DE REALISATION DES DOSSIERS CNRACL PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA VIENNE

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 24,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Vienne en date du 14 février 2020 autorisant le Président à proposer de nouvelles conventions de contrôle ou de

réalisation aux collectivités et établissements publics affiliés pendant la durée de la convention de partenariat avec la Caisse des Dépôts,

Vu la délibération n°7 du 1^{er} septembre 2020 autorisant Monsieur le Maire à signer la reconduction de l'adhésion à la mission de contrôle et de réalisation des dossiers CNRACL par le centre de gestion de la Vienne jusqu'au 31 décembre 2022,

Considérant que le Centre de Gestion de la Vienne propose un avenant à la convention pour une durée d'un an,

Après délibération, à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant de la convention relative à la réalisation et au contrôle des dossiers CNRACL par le Centre de Gestion applicable du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Nombres de votants : 16

Votes pour : 16

Echanges :

Madame Florence BRANLARD : Ce n'est pas un régime spécial, c'est pour cotiser pour la retraite des titulaires.

Monsieur Philippe GOUTY : C'est bien mentionné régime spécial territorial et hospitalier. Pour l'année 2022, le coût de gestion a été de 80 € pour un dossier de retraite instruit. Si on a pas de dossier cela ne nous coûte rien. Aucune dépense n'est à prévoir si aucun dossier n'est présenté pour instruction au centre de gestion.

N°3 – REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU CCAS DE BONNES

Vu les articles R.123-8, R.123-10 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 6 du 2 juin 2020 fixant à 10 le nombre d'administrateurs du CCAS ;

Vu le courrier de Madame Emilie GUICHARD démissionnant de son poste de conseillère municipale ;

Considérant la nécessité de remplacer Madame Emilie GUICHARD au sein des membres du Conseil d'Administration ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

Article 1^{er} : de procéder à la désignation par vote à main levée, des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS.

Les candidats :

- Madame Nadia RIBREAU

Par 15 votes pour et 1 abstention, Madame Nadia RIBREAU a été élue pour siéger au Conseil d'Administration.

Article 2 : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal d'Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 3 : le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Nombres de votants : 16
 Votes pour : 15
 Abstention : 1 (Madame Florence BRANLARD)

N°4 – TRAVAUX ET RENOVATION ENERGETIQUE D'UN LOGEMENT COMMUNAL

Monsieur Philippe GOUTY informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de réaliser des travaux de rénovation énergétique et de réhabilitation, dans le logement communal au « 9 avenue de la république ».

Le projet s'élève à 11 279.02 € HT.

Pour cet investissement, il est ainsi proposé au Conseil Municipal de monter un programme de subventions, en demandant les aides suivantes :

- **30 %** du montant des travaux HT, auprès de la Préfecture de la Vienne au titre de la DETR (Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux),
- **25 %** du montant des travaux HT, auprès du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local),
- **25 %** du montant des travaux HT au titre du Fonds Vert.
- Le solde (20 %) sera financé par les fonds propres de la commune.

Après délibération, par 15 votes pour et 1 abstention, le Conseil Municipal :

- Approuve et confirme l'inscription de ce projet sur l'exercice budgétaire 2023,
- Sollicite une subvention au titre de la DETR,
- Sollicite une subvention auprès du DSIL,
- Sollicite une subvention au titre du Fonds Vert,
- Valide le plan de financement ci-dessous,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Plan de financement prévisionnel HT 2023

DEPENSES		RECETTES	
<i>Isolation des combles</i>	2 303.36 €	DETR (30%)	3 383.71 €
<i>Radiateurs</i>	2 289.19 €	DSIL (25 %)	2 819.75 €
<i>Ensemble douche et sanitaires</i>	6 686.47 €	Fonds Vert (25 %)	2 819.75 €
<i>Peintures et fournitures diverse</i>		Autofinancement (20%)	2 255.80 €
<i>VMC, hotte, détecteur de fumée</i>			
<i>Meubles de cuisine</i>			
TOTAL	11 279.02 €	TOTAL	11 279.02 €

Nombres de votants : 16
 Votes pour : 15
 Abstention : 1 (Madame Florence BRANLARD)

Echanges :

Monsieur Dominique LE JALLE : Les travaux vont-ils commencer avant d'avoir un accord de subvention ?

Monsieur Philippe GOUTY : Non, pour le moment on attend, seuls les travaux de nettoyage ont été réalisés.

Madame Isabelle SCHREIBER : Dans un premier temps pour la demande de subvention, il faut seulement les devis et dans un second temps les factures acquittées.

Monsieur Pierre AUGEREAU : Pour sûr, on a déjà les 30%.

Madame Léa LAURENDEAU : Des investissements ont-ils été réalisés dans le logement depuis 15 ans ?

Monsieur Philippe GOUTY : Non, tout est à refaire.

Madame Florence BRANLARD : Pourquoi il n'y a pas eu de travaux pendant 15 ans alors que nous sommes propriétaire ? Pourquoi n'a-t-on pas fait de visite tous les ans ?

Monsieur Philippe GOUTY : Dans le secteur privé, on peut réaliser une visite tous les ans, dans le public je ne sais pas mais à priori, rien ne l'interdit.

Madame Florence BRANLARD : On ne peut pas refuser une visite annuelle, on prévient le locataire bien avant la date prévue.

N°5 – CHANGEMENT DE 4 HUISSERIES A L'ÉCOLE DE BONNES : DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur Philippe GOUTY informe le Conseil Municipal de la nécessité de changer 4 huisseries dans la classe de Petite Section de maternelle pour améliorer la performance énergétique.

L'entreprise NOVA a été sollicitée pour un devis et le coût global s'élève à 9 125.24 € HT.

Pour cet investissement, il est ainsi proposé au Conseil Municipal de monter un programme de subventions, en demandant les aides suivantes :

- **30 %** du montant des travaux HT, au titre de la DETR (Dotations d'équipement des territoires ruraux),
- **25 %** du montant des travaux HT au titre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local
- **25 %** du montant des travaux HT, au titre du Fonds Vert,
- Le solde (20 %) sera financé par les fonds propres de la commune.

Après délibération, par 15 votes pour et 1 abstention, le Conseil Municipal :

- Approuve et confirme l'inscription de ce projet sur l'exercice budgétaire 2023,
- Sollicite une subvention au titre de la DETR,
- Sollicite une subvention au titre du DSIL,
- Sollicite une subvention au titre du Fonds Vert,
- Valide le plan de financement ci-dessous,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Plan de financement prévisionnel HT

DEPENSES		RECETTES	
<i>Huisseries</i>	9 125.24 €	<i>DETR (30%)</i>	2 737.57 €
		<i>DSIL (25 %)</i>	2 281.31 €
		<i>Fonds Vert (25 %)</i>	2 281.31 €
		<i>Autofinancement (20%)</i>	1 825.05 €
TOTAL	9 125.24 €	TOTAL	9 125.24 €

Nombres de votants : 16

Votes pour : 15

Abstention : 1 (Madame Florence BRANLARD)

Echanges :

Monsieur Philippe GOUTY : Les huisseries en bois sont de 1^{ère} génération et doivent être changées.

Madame Isabelle SCHREIBER : Une fenêtre ne ferme pas correctement : l'air rentre dans la classe.

Monsieur Dominique LE JALLE : Pour l'instant, on ne fait pas d'économie mais que des dépenses.

Madame Florence BRANLARD : L'entreprise NOVA a-t-elle été mise en concurrence ? Normalement il faut solliciter au moins 3 entreprises différentes, c'est une obligation.

Madame Françoise LANGLOIS HULIN : Pas besoin de différents devis pour monter un dossier de subvention.

Madame Léa LAURENDEAU : Comment se passe l'attribution des subventions : un pourcentage ou un montant ?

Madame Françoise LANGLOIS-HULIN : C'est un pourcentage sur le montant maximum présenté et la subvention versée est calculée sur le montant des travaux réalisés.

Madame Florence BRANLARD : Si vous aviez sollicité d'autres entreprises, on aurait pu trouver un devis un peu moins cher.

Monsieur Philippe GOUTY : Les dossiers de subventions pour la DETR et la DSIL doivent être déposés au plus tard le 31 janvier 2023. Nous avons, dans un 1^{er} temps, consulté une entreprise pour adresser les dossiers dans les délais légaux.

Monsieur Dominique LE JALLE : Je pense que ce sont des choses qui sont arrivées tardivement, on n'a pas eu le temps de réflexion et d'étudier les travaux.

Monsieur Dominique LE JALLE : Oui, on demande des subventions mais on ne sait même pas si on va passer dans le budget. Pour le camping, une salle de bains sur deux a été refaite.

Monsieur Philippe GOUTY : Ce n'est pas le même budget. Il y a 6 mois personne ne connaissait le « fonds verts » toutes les collectivités vont la demander.

Monsieur Dominique LE JALLE : Oui, c'est une opportunité. Ça ne nous engage à rien de demander les subventions même si on ne les utilise pas.

N°6 – FONDS DE CONCOURS SOLIDARITÉS 2023 ALLOUÉS PAR GRAND POITIERS

Vu l'article L5215-26 du CGCT,

Vu l'actualisation du Pacte Financier et Fiscal voté au Conseil communautaire de Grand Poitiers Communauté urbaine le 9 décembre 2022,

Monsieur Philippe GOUTY informe le Conseil Municipal que le Conseil Communautaire de Grand Poitiers, dans le cadre de l'actualisation de son pacte financier et fiscal, a décidé de renouveler l'attribution du fonds de concours solidarité pour un montant global de 250 K€ aux communes respectant 3 critères.

Ces 3 critères sont :

- Un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de l'année N-1 supérieur à 31% ;
- Un taux d'épargne brute sur les 3 derniers comptes administratifs inférieur à 15% ;
- Une perte cumulée de DGF de 2017 à 2022 dont le poids relatif est supérieur à 5% des recettes réelles de fonctionnement figurant sur le dernier compte administratif.

La commune de Bonnes respecte ces trois critères et est donc éligible en 2023 à ce fonds de solidarité.

Compte tenu des critères de répartition de ce fonds entre les communes éligibles de Grand Poitiers, la somme de 27 000€ a été attribuée à la commune de Bonnes pour 2023.

Monsieur Philippe GOUTY propose aux conseillers de flécher ce fonds sur les dépenses de fonctionnement allouées aux fluides des bâtiments communaux et au fonctionnement de l'école.

La commune devra justifier, à minima, de 54 000€ de dépenses TTC. Le montant du fonds de concours alloué ne peut excéder le reste à charge de la commune.

Commune de Bonnes		
Équipements concernés	Types de dépenses	Montants prévisionnels TTC
Bâtiments communaux (Mairie, médiathèque, salle des fêtes, école, Maison pour Tous..)	Fluides	24 950 €
École	Alimentations	18 100 €
	Agents de cantine	11 100 €
Total		54 150 €

Après en avoir délibéré, par 14 votes pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal décide :

- de donner son accord pour solliciter un fonds de solidarité de 27 000€ auprès de Grand Poitiers Communauté urbaine ;
- de flécher ce fonds sur les dépenses de fonctionnement allouées aux fluides des bâtiments communaux et celles au fonctionnement de l'école ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier réglementaire et de manière générale, à signer tous documents et à intervenir concernant ce dossier.

Nombres de votants : 16

Votes pour : 14

Abstention : 2 (Mesdames Florence BRANLARD et Nathalie JOLY)

Echange :

Monsieur Philippe GOUTY : Les recettes allouées par Grand Poitiers en 2022 étaient de 31 000 €.

N°7b – PROJET D'ISOLATION PAR L'EXTERIEUR DE LA SALLE DES FETES

Monsieur Philippe GOUTY informe le Conseil Municipal de la nécessité d'isoler une partie des murs extérieurs de la salle des fêtes pour améliorer la performance énergétique.

L'entreprise SPP a été sollicitée pour un devis et le coût global s'élève à 31 179.95 € HT.

Pour cet investissement, il est ainsi proposé au Conseil Municipal de monter un programme de subventions, en demandant les aides suivantes :

- **30 %** du montant des travaux HT, au titre de la DETR (Dotations d'équipement des territoires ruraux) ;
- **25 %** du montant des travaux HT au titre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local ;
- **25 %** du montant des travaux HT, au titre du Fonds Vert ;
- Le solde (20 %) sera financé par les fonds propres de la commune.

Après délibération, par 14 votes pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal :

- Approuve et confirme l'inscription de ce projet sur l'exercice budgétaire 2023,
- Sollicite une subvention au titre de la DETR,
- Sollicite une subvention au titre du DSIL,
- Sollicite une subvention au titre du Fonds Vert,
- Valide le plan de financement ci-dessous,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Plan de financement prévisionnel HT

DEPENSES		RECETTES	
<i>Isolation thermique extérieure</i>	31 179.95 €	<i>DETR (30%)</i>	9 353.98 €
		<i>DSIL (25 % °</i>	7 794.99 €
		<i>Fonds Vert (25 %)</i>	7794.99 €
		<i>Autofinancement (20%)</i>	6235.99 €
TOTAL	31 179.95 €	TOTAL	31 179.95 €

Nombres de votants : 16

Votes pour : 14

Abstention : 2 (Mesdames Florence BRANLARD et Nathalie JOLY)

Echanges :

Monsieur Philippe GOUTY : Les travaux concernent uniquement la salle des fêtes.

Madame Françoise LANGLOIS HULIN : Dans l'audit qui avait été réalisé par AD3E, le montant s'élevait à 71 500 € les travaux sur l'ensemble (salle des fêtes, cuisine et foyer).

N°8 – PROJET D'ISOLATION PAR L'EXTERIEUR DE L'ECOLE DE BONNES

Monsieur Philippe GOUTY informe le Conseil Municipal de la nécessité d'isoler certains murs de l'école de Bonnes pour améliorer la performance énergétique.

L'entreprise SPP a été sollicitée pour un devis et le coût global s'élève à 51 791.67 € HT.

Pour cet investissement, il est ainsi proposé au Conseil Municipal de monter un programme de subventions, en demandant les aides suivantes :

- **30 %** du montant des travaux HT, au titre de la DETR (Dotations d'équipement des territoires ruraux),
- **25 %** du montant des travaux HT au titre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local,
- **25 %** du montant des travaux HT, au titre du Fonds Vert,
- Le solde (20 %) sera financé par les fonds propres de la commune.

Après délibération, par 14 votes pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal :

- Approuve et confirme l'inscription de ce projet sur l'exercice budgétaire 2023,
- Sollicite une subvention au titre de la DETR,
- Sollicite une subvention au titre du DSIL,
- Sollicite une subvention au titre du Fonds Vert,
- Valide le plan de financement ci-dessous,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Plan de financement prévisionnel HT

DEPENSES		RECETTES	
<i>Isolation thermique extérieure</i>	51 791.67 €	<i>DETR (30%)</i>	15 537.50 €
		<i>DSIL (25 %)</i>	12 947.92 €
		<i>Fonds Vert (25 %)</i>	12 947.92 €
		<i>Autofinancement (20%)</i>	10 358.33 €
TOTAL	51 791.67 €	TOTAL	51 791.67 €

Nombres de votants : 16

Votes pour : 14

Abstention : 2 (Mesdames Florence BRANLARD et Nathalie JOLY)

N°9 – RENOVATION DE L'ÉCLAIRAGE DU TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT DU STADE MUNICIPAL DE BONNES AVEC PROJECTEURS LED : DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur Philippe GOUTY informe le Conseil Municipal de la nécessité de réaliser des travaux de remplacement de l'éclairage du terrain du stade de foot de Bonnes par un éclairage à leds.

L'objectif de cette opération est de permettre la réalisation de travaux de rénovation énergétique destinés à diminuer la consommation d'électricité. Il s'agit de remplacer 4 projecteurs du terrain d'entraînement du stade municipal (mauvais rendement, pollution lumineuse, lampes énergivores) par des projecteurs Leds.

L'entreprise RANGIER et la Société AUDILOC ont été sollicitées et le coût global s'élève à 7 593.09 € HT.

Pour cet investissement, il est ainsi proposé au Conseil Municipal de monter un programme de subventions, en demandant les aides suivantes :

- **30 %** du montant des travaux HT, au titre de la DETR (Dotations d'équipement des territoires ruraux),
- **25 %** du montant des travaux HT au titre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local,
- **25 %** du montant des travaux HT, au titre du Fonds Vert,
- Le solde (20 %) sera financé par les fonds propres de la commune.

Après délibération, par 14 votes pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal :

- Approuve et confirme l'inscription de ce projet sur l'exercice budgétaire 2023,
- Sollicite une subvention au titre de la DETR,
- Sollicite une subvention au titre du DSIL,
- Sollicite une subvention au titre du Fonds Vert,
- Valide le plan de financement ci-dessous,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Plan de financement prévisionnel HT

DEPENSES		RECETTES	
<i>Eclairages</i>	7 310.00 €	<i>DETR (30%)</i>	2 277.93 €
<i>Location nacelle</i>	283.09 €	<i>DSIL (25 %)</i>	1 898.27 €
		<i>Fonds Vert (25 %)</i>	1 898.27 €
		<i>Autofinancement (20%)</i>	1 518.62 €
TOTAL	7 593.09 €	TOTAL	7 593.09 €

Nombres de votants : 16

Votes pour : 14

Abstention : 2 (Mesdames Florence BRANLARD et Nathalie JOLY)

QUESTIONS DIVERSES

Droit de préemption :

Vente d'une maison sur la parcelle cadastrée AD n° 73 (zone Ub), « 3, route des Champs Ballins » d'une surface totale de 15 a 04 ca, bien estimé à 117 000 € + frais d'acte par Maître Christian CARME, notaire à Chauvigny, Vienne : **la commune ne souhaite pas préempter.**

Divers :

Le point financier du pôle santé est reporté.

Monsieur Philippe GOUTY rappelle aux membres du conseil les différentes compositions des commissions municipales afin que Madame Nadia RIBREAU en prenne connaissance.

Départ à la retraite d'un agent des espaces verts :

Monsieur Philippe GOUTY informe les conseillers qu'au 17 février prochain un agent des espaces verts sera en congés. A compter, du 1^{er} avril 2023, ses droits sont ouverts à la retraite. Pour répondre à vos attentes, une note relative à la gestion RH de la commune vous sera remise lors du prochain conseil municipal.

Monsieur Philippe GOUTY fait part à l'ensemble du conseil que le projet de Monsieur Maxime PIRRONET (le Miel de Max) est annulé : il ne souhaite plus acquérir la parcelle qui lui avait été proposée à la Zone Artisanale du Bois Carré.

Les kinésithérapeutes demandent que la commune prenne à sa charge la TVA du le loyer qui est de 700 € HT.

L'ensemble du conseil décide de ne pas baisser le loyer et de ne pas prendre en charge la TVA. Ils ont eu une gratuité pendant 1an.

La séance est levée à 22h40.

**PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 04 AVRIL 2023 À 20 H 30**

OBJETS TROUVÉS

Il a été trouvé :

- un blouson bleu marine et rouge derrière la piscine, au bord de l'eau, le samedi 25 février 2023.
- 2 clés dans la cour de l'école de Bonnes, le vendredi 03 mars 2023.
- un tour de cou en laine noire sur le parking devant la bibliothèque, le dimanche 05 mars 2023.
- une paire de lunette de vue dans l'église de Bonnes, le lundi 13 mars 2023.
- une boîte pour appareils auditifs devant le camping, le mardi 14 mars 2023.

S'adresser à la Mairie ☎ 05 49 56 40 17

NUMEROS UTILES DE LA COMMUNE :

- **Pharmacie de la Paix : 05 49 56 41 00.**
 **pharmacie-simonnet-motillon@orange.fr**
- **Médecin : Mme Locht-Girault : 05 49 01 48 02.**
- **Infirmières : Mmes Massonneau et Roffet : 05 49 11 35 75 / 06 64 03 34 94.**
- **Ostéopathe : Mme Ringeade Stéphanie : 05 16 34 78 79 sur RDV.**
- **Psychomotricienne : Mme Giraud Emeline : 06 78 49 10 28 sur RDV.**
- **Sophrologue : Mme Mélanie Auzuret : 07 50 92 55 12 sur RDV.**
- **Kinésithérapeutes : Mmes Lardeau et Misbert, M. Moulins : 09 79 04 02 59.**
- **Orthophoniste : Mme Terroy : 06 51 80 09 18 sur RDV ou sur docorga.com**

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	Mardi – Jeudi	Mercredi - Vendredi	Samedi
9h00/12h30 – Fermé l'après-midi	9h00/12h30 - 14h00 /17h30	9h00/12h30 – 15h30/17h30	9h00/12h00

☎ 05 49 56 40 17 - 📠 05 49 56 48 51
contact@bonnes86.fr - www.ville-de-bonnes.fr

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE BONNES

Lundi – mardi – vendredi	Mercredi - Samedi
14h00/17h45	8h00/11h45

Les déchets acceptés à la déchetterie : déchets verts, encombrants, gravats, **cartons**.

Les déchets refusés à la déchetterie : métaux, équipements électriques et électroniques, déchets dangereux des ménages, huile de vidange, amiante, pneus, piles et radiographies.

PERMANENCES SOCIALES

**Madame TRICOCHÉ, Assistante Sociale est à votre disposition
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.**

Jeudi (1 jeudi sur 2)	Mardi	En dehors des permanences de Bonnes et Saint Julien l'Ars
de 9h30 à 11h30 A la Mairie de BONNES Place Jean-Baptiste Guiot 86300 BONNES ☎ 0549564017 📠 0549564851	de 9h00 à 12h00 Au Centre Social 19, rue de l'église 86800 ST JULIEN L'ARS ☎ 0516011036	Maison de la Solidarité Zone du Peuron 86300 CHAUVIGNY ☎ 0549464156 📠 0549460402

RESIDENCES DE VACANCES A BONNES en bordure de Vienne

Vous souhaitez héberger votre famille, des amis, pour un week-end ou en semaine.

**Nous vous rappelons que les résidences de vacances de BONNES
sont ouvertes toute l'année**

Nous contacter : ☎ 05 49 56 40 17 ou 05 49 56 11 32
camping@bonnes86.fr - www.campingbonnes86.fr



IMPORTANT

ABATTAGE DE BOIS

Si vous avez l'intention d'abattre du bois sur le territoire de la commune, il est possible qu'une déclaration préalable soit nécessaire.

Renseignez-vous auparavant à la Mairie, des formalités à effectuer.

Nouveau service en ligne : déposer ses demandes d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les habitants et professionnels des communes de Grand Poitiers, dont notre commune BONNES fait partie, peuvent déposer en ligne leurs demandes d'urbanisme.

Un nouveau service en ligne

Ce nouveau service proposé par Grand Poitiers concerne :

- les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ;
- les demandes relatives à l'occupation et l'utilisation des sols (Déclaration Préalable, Permis de Construire, Permis de démolir, Permis d'Aménager, certificat d'urbanisme...).

Comment déposer une demande d'urbanisme en ligne ?

Il suffit de se connecter à la page suivante : <https://www.grandpoitiers.fr/habitat-urbanisme/demandes-durbanisme-en-ligne>, puis de sélectionner l'objet de sa demande.

Il vous faudra ensuite créer un compte afin de suivre l'évolution de votre demande et de conserver une trace des documents déposés.

Qui fait quoi ?

Les actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols sont déposés dans la commune où sont localisés les projets et relèvent de la compétence du Maire.

L'instruction de ces actes est ensuite confiée au service instructeur de Grand Poitiers quel que soit les modalités de dépôt (papier ou numérique).

Le dépôt des demandes de manière dématérialisée permettra un gain de temps lors de l'instruction des dossiers.

Quelle est la réglementation à ce sujet ?

Au niveau national, seules les communes de plus de 3500 habitants doivent proposer un télé-service à leurs administrés ; Grand Poitiers a fait le choix de proposer ce service à toutes les communes de la Communauté urbaine, quelle que soit leur taille.

Habitantes et habitants de Grand Poitiers : participez à la réalisation du nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Grand Poitiers engage l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). À l'horizon 2025, ce document permettra d'organiser le développement du territoire de manière cohérente.

Avant la finalisation du document de planification (PLUi) les documents d'urbanisme actuels restent applicables.

C'est quoi un PLUi ?

Le PLUi réglementera le droit des sols des 40 communes de Grand Poitiers, à l'échelle de la parcelle, publique ou privée (hors secteur sauvegardé) dans le respect du développement durable.

Les enjeux :

L'objectif est d'avoir un document unique, exprimant une stratégie partagée, incluant les évolutions du territoire pour les années à venir et les impacts climatiques et environnementaux.

Donnez votre avis

Pour participer à la démarche :

- en adressant vos contributions écrites en remplissant les registres disponibles dans chaque mairie ;
- en envoyant un courriel à concertation.plui40@grandpoitiers.fr;
- un courrier à Madame la Présidente de Grand Poitiers au 84, rue des Carmélites 86000 Poitiers.

Dans les années à venir, des temps d'information, de consultation, d'échanges seront organisés régulièrement avec les habitantes et habitants.

Le 25 juin 2021, le Conseil communautaire de Grand Poitiers a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 40 communes du territoire.

SERVICE A LA PERSONNE

La commune de BONNES organise un service prestataire « d'aide à domicile » par l'intermédiaire du **CCAS de BONNES**. Les chèques emploi service préfinancés sont acceptés.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements, notamment sur le service « d'aide à domicile » auprès des personnes âgées ou toute personne (sans condition d'âge) sortant d'hospitalisation, prise en charge à 100% par sa mutuelle santé ou en chèque préfinancé.



CCAS DE BONNES
Place Jean-Baptiste GUIOT
86 300 BONNES
☎ : 05.49.56.40.17 - 📠 : 05 49 56 48 51
✉ : ccas@bonnes86.fr



INSCRIPTIONS A L'ECOLE DE BONNES 2023/2024

Pensez à inscrire vos enfants non scolarisés pour la rentrée prochaine. Sont concernés :

- les enfants de 2021 nés avant Septembre,
- les enfants de 2020 non-inscrits,
- les enfants nés en 2018, 2019, 2020 nouvellement arrivés sur la commune.

L'inscription se fait en mairie aux horaires d'ouverture **à partir du mois de mai 2023**. Se munir des originaux du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile.

NOUVEAU DISPOSITIF POUR LES ANIMAUX ERRANTS

Face à la recrudescence de chiens errants, le conseil municipal a adopté la signature d'une convention pour la capture, le ramassage et le transport des animaux errants, blessés ou morts sur la voie publique de la commune.

Ce service était jusqu'à maintenant à la charge de la commune. Le chenil de la commune où transitaient les animaux n'est plus aux normes et le transport était assuré par les employés municipaux dans un véhicule non adapté.

Désormais, cette prestation service est assurée par la **Sacpa (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal)** qui intervient dans un délai maximum de deux heures, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Les animaux errants sont conduits à la fourrière de Grand Poitiers (lieu-dit la Folie à proximité de la SPA de Poitiers), les blessés à la clinique vétérinaire la plus proche et les dépouilles des animaux dans un centre d'incinération.

Ce service a néanmoins un coût. Il s'élève à 0,836 centime par habitant et par an soit un budget annuel de 1 453.80€ HT. Les frais de fourrière s'élèvent à 12€/jours auquel il est parfois nécessaire d'ajouter les frais d'identification.

La Mairie de BONNES

**Période de recrutement 2023 : du
3 juillet au 2 septembre**

OFFRE D'EMPLOI AU CAMPING DE BONNES

2 AGENTS POLYVALENTS (entretien et réception)

Agent d'accueil et d'entretien – 30 heures/semaine

Vos missions principales : Accueillir et renseigner les clients avec le sourire, entretien des locaux (nettoyage du bloc sanitaire, toilettes et des résidences de vacances), suivi informatique des dossiers et du planning des réservations, facturation et encaissements, état des lieux des résidences de vacances, et petits travaux d'entretien courant.

Votre profil : Vous avez le sens de l'accueil et êtes toujours prêt(e) à rendre service, vous êtes polyvalent(e) et aimez la propreté, vous êtes organisé(e) et rigoureux(se), vous aimez le travail d'équipe mais savez aussi être autonome, vous maîtrisez l'outil informatique, vous parlez correctement français et avez un niveau moyen en anglais, (allemand, espagnol, néerlandais ?)

Vos conditions de travail : Vous serez agent contractuel à temps non complet, vous travaillerez certains dimanches et jours fériés. Le permis B est exigé.

Agent d'entretien et d'accueil – 15 heures/semaine

Vos missions principales : entretien des locaux (nettoyage du bloc sanitaire, toilettes et des résidences de vacances), accueillir et renseigner les clients avec le sourire, suivi informatique des dossiers et du planning des réservations, encaissements, état des lieux des résidences de vacances, et petits travaux de réparation et d'entretien.

Votre profil : Vous avez le sens de l'accueil et êtes toujours prêt(e) à rendre service, vous êtes capable de réaliser de petites missions de réparation et d'entretien de 1er niveau, vous aimez la propreté, vous êtes organisé(e) et rigoureux(se), vous aimez le travail d'équipe mais savez aussi être autonome, vous connaissez l'outil informatique, vous parlez correctement français et avez des notions d'anglais.

Vos conditions de travail : Vous serez agent contractuel à temps non complet, vous travaillerez certains dimanches et jours fériés. Le permis B est souhaité mais non exigé.

CANDIDATURE À ENVOYER AVANT LE 28 AVRIL 2023

camping@bonnes86.fr ou à Monsieur le Maire Mairie de Bonnes

Place Jean-Baptiste Guiot 86 300 BONNES

BIBLIOTHEQUE DE BONNES



Nouvelle messagerie !!

bibliotheque@bonnes86.fr



**Horaires
d'ouverture de la
bibliothèque**

mercredi et vendredi

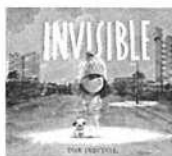
de 16 h à 18 h

05 49 56 11 32

« Invisible » Tom PERCIVAL

Quand un jour l'argent vient à manquer pour payer les factures et le loyer, Isabelle et sa famille doivent déménager à l'autre bout de la ville. Isabelle commence à se sentir... invisible. Et elle s'aperçoit qu'elle n'est pas seule à se sentir invisible. Elle décide alors de se rendre utile et petit à petit, les choses changent...

Une histoire touchante sur l'importance de vraiment voir ceux qui nous entourent, et de comprendre que nous avons tous notre place dans le monde.



Nouveautés :

« L'Arabe du futur, tome 6 » Riad SATTOUF

Vendue à plus de 3 millions d'exemplaires et traduite en 23 langues, elle raconte l'enfance et l'adolescence de l'auteur, fils aîné d'une mère française et d'un père syrien. L'histoire nous mène de la Libye du colonel Kadhafi à la Syrie d'Hafez Al-Assad en passant par la Bretagne, de Rennes au cap Fréhel. Ce sixième tome couvre les années 1994-2011. C'est le dernier de la série culte de Riad Sattouf.



« La dragonne et le drôle » Damien GALISSON

Il a une douzaine d'années, et est surnommé « le drôle » par son clan une petite troupe de quatre mercenaires qui sévit sur ce monde d'îles flottantes. Gamin doux et rêveur, il peine à trouver sa place sous les ordres et les taloches de Chef et Tanneur. Il y a bien Rody, son grand frère, mais il ne décroche pas un mot, ne lui accorde jamais un regard.



Le drôle, lui, aime par dessus tout chanter et composer des rimes, ce qui ne lui apporte que des ennuis. Jusqu'à ce jour fou où un dragon immense s'écrase à ses pieds. Une dragonne.

« Le choix » Viola ARDONE



Martorana, un petit village de la Sicile des années 1960. À quinze ans, Oliva Denaro rêve de liberté. Elle étudie le latin et aime découvrir dans le dictionnaire des mots rares qui l'aident à formuler ses pensées encore confuses. Aussi, quand les conventions l'obligent à se soumettre à une loi ancestrale, Oliva se rebelle et fait valoir son droit de choisir. Au risque d'en payer le prix fort.

« Vivez mieux et plus longtemps » Michel CYMES

La santé est un capital qu'il convient de chérir en permanence pour qu'il ne se dilapide pas. En tout cas pas trop vite... Alors que faire ? Rester vigilant tout en continuant à se faire plaisir. C'est à cela que doit servir ce livre. Rappelant quelques principes vertueux, il regorge de conseils pratiques pouvant être suivis immédiatement.



« LOU! Sonata 1 » Julien NEEL



Retour en mode majeur. Julien Neel l'avait promis à la fin du Tome 8 de Lou !, il revient pour une saison 2 intitulée Lou ! Sonata. Désormais, Lou est une jeune femme confrontée à sa vie d'étudiante qui s'installe seule (enfin presque, le chat est toujours là) dans la ville de Tygre.

« Qu'est-ce qu'un chef? » Général d'armée Pierre DE VILLIERS

Le général Pierre de Villiers signe un essai ambitieux sur l'ordre, remettant l'Homme au centre du système. Comme le ferait un officier, il indique au lecteur le cap qu'il faut tenir dans un monde complexe et sa méthode pour y agir utilement.

Mêlant une réflexion puissante sur les problèmes profonds que traverse notre époque et des solutions efficaces, le général de Villiers met ici son expérience unique au service de tous.

GÉNÉRAL D'ARMÉE
PIERRE
DE VILLIERS



La bibliothèque invite...

Murielle Olivereau

Fidèles lecteurs du Vivre à Bonnes, vous connaissez déjà certaines de ses histoires, éditées pendant plus d'un an dans notre journal.

Aujourd'hui, Murielle OLIVEREAU en a fait un livre : *Tout en fables*, sorti aux éditions Maïa (hors collection).

A cette occasion, la bibliothèque municipale organise avec l'auteure

le mercredi 26 avril 2023, de 18 h à 19 h 30 une présentation de son livre, en deux parties :

- * Echanges avec les participants, sur le thème de la genèse du livre à sa parution, une aventure semée d'embûches mais combien passionnante !
- * Dédicaces personnalisées.

L'événement se clôturera autour du verre de l'amitié.

(Le livre coûte 17 €, en vente auprès de l'éditeur via maia.editions@gmail.com et le 26 avril)



Jeux en folie à la bibliothèque!!



Seul, en famille
ou entre amis!!

Tous publics

Partager un moment
convivial, découvrir ou redécouvrir
des jeux et s'amuser sont
au programme!!!

Les Mercredis 12 et 19 Avril

De 14h à 16h
A la bibliothèque



Venez nombreux!!

Que vous soyez lecteur ou non, la bibliothèque est un lieu de découvertes, d'accueil, d'échanges et de rencontres.

La bibliothèque cherche toujours à renforcer son équipe de bénévoles, alors si vous avez un peu de temps, et envie d'intégrer une équipe dynamique, investie et motivée, c'est facile!! Venez à la bibliothèque ou contactez Carole au 05.49.56.11.32 ou à bibliotheque@bonnes86.fr

**DIMANCHE
14 MAI
2023
De 9 h à 19 h**

Déballage dès 7h

BONNES BROCANTE VIDE GRENIER

Sur l'Esplanade des Fêtes

Pour tous renseignements, contacter :

Maison Pour Tous : mptbonnes86@free.fr

Marie-Noëlle : 07.70.75.05.48

Jean-Claude : 06.81.98.73.30



Maison Pour Tous

**Ouverte à tous
Professionnels
et Particuliers**



2 €

le mètre linéaire
Véhicule sur
l'emplacement.

Restauration (frites, saucisses, sandwiches) et buvette sur place

ORGANISEE PAR LA MAISON POUR TOUS



BROCANTE VIDE GRENIER à BONNES (Esplanade des Fêtes)

DIMANCHE 14 MAI 2023

(De 9 à 19h (Déballage à partir de 7h))

Renseignements et inscriptions

MAISON POUR TOUS

mptbonnes86@free.fr

Marie-Noëlle : 07.70.75.05.48

Jean-Claude : 06.81.98.73.30

Emplacement sans véhicule : **2m minimum**

Emplacement avec voiture particulière : **3m minimum**

Emplacement avec véhicule utilitaire : **4m minimum**

Bulletin d'inscription

À adresser avec le règlement par chèque à l'ordre de « **MAISON POUR TOUS DE BONNES** »
8 impasse Paul Rougnon 86300 BONNES

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

mail :

Nombre de mètres souhaités :
 l'emplacement)

X 2€ =

€

(véhicule

sur

Type de véhicule : Marque :

modèle :

Pour les particuliers

Pièce d'identité

Type

N°

Délivrée le

Pour les professionnels

N° registre du commerce

Lieu

Date création



Soirée théâtre du 25 février.

Pour cette 5^{ème} représentation à Bonnes, les comédiens de la troupe du Théâtre Populaire Poitevin nous ont encore une fois fait rire avec la pièce « Panique au ministère ».

Plus de cent cinquante spectateurs sont venus les applaudir.

Un grand succès ! Alors, rendez-vous pris pour le 2 mars 2024 pour une nouvelle pièce !!!!



INFORMATIONS PAROISSE SAINT PIERRE II

Célébrations du mois d'AVRIL 2023

RAMEAUX

Samedi 1.....18h, messe à Bonnes
18h, messe à St Martin la Rivière
Dimanche 2.....10h30, messe à St Julien l'Ars
10h30, messe à Chauvigny

JEUDI SAINT (Institution de l'EUCCHARISTIE : la sainte Cène)

Jeudi 6.....19h, messe à ND de Chauvigny

VENDREDI SAINT

Vendredi 7.....15h, Célébration de la Passion à Salles en Toulon
15h, Chemin de croix à Bonnes
20h, Célébration de la Passion à Lavoux

PAQUES

Samedi 8.....21h15, Vigile pascale à St Julien l'Ars
Dimanche 9.....10h30, messe du Jour à Chauvigny
10h30, messe du Jour à Paisay le Sec
18h, messe du Jour à Sèvres Anxaumont

2^{er} dimanche de Pâques, fête de la DIVINE MISERICORDE

Samedi 15.....18h, messe à Tercé
Dimanche 16.....10h30, messe à Chauvigny
10h30, messe à St Martin la Rivière

3^{ème} dimanche de Pâques

Samedi 22.....18h, messe à Liniers
Dimanche 23.....10h30, messe à Chauvigny
10h 30, messe à La Puye
10h30, AP à Bonnes

4^{ème} dimanche de Pâques

Samedi 29.....18h, messe à Salles en Toulon
Dimanche 30.....10h30, messe à Chauvigny
10h30, messe à Bignoux

Secrétariat de la Paroisse : 34 rue Faideau, 86300 CHAUVIGNY
Mail : paroiss saint pierre2@orange.fr et Tél : 05.49.46.32.22

Tout au long de la semaine

Le 2^{ème} mardi du mois : 18h30, messe à la Collégiale St Pierre de Chauvigny
Les mardi et jeudi : 8h, Laudes à Bonnes
Le mercredi : 9h, messe à ND de Chauvigny
Le vendredi : 17h30, Vêpres, adoration et confessions, puis messe à 18h30 à St Julien l'Ars
Le samedi : 10h30-12h, confessions à ND de Chauvigny sur rendez-vous

Tout au long du mois

15h, messe en EHPAD le mardi : 1^{er} : Châtaigniers/ 3^{ème} : Emcraudes/ 4^{ème} : Brunetterie
16h, messe tous les jeudis à la Chapelle Ste Elisabeth de La Puye.

LIBRES OPINIONS

Ce n'est pas le Pérou (Ce n'est pas une fortune)

Au XVI^e siècle, au temps des conquistadors, le Pérou était dominé par le peuple des Incas. La capitale de cet empire, Cuzco, appelée par les indigènes le « nombril du monde », regorgeait de richesses. Alors qu'elle était au sommet de sa puissance et de sa splendeur, elle fut conquise par les espagnols ainsi que tout l'empire inca considéré comme Eldorado puisqu'il y avait des mines d'or et d'argent supposées inépuisables. Ces régions firent tant rêver les Européens que le mot « Pérou » devint synonyme de grande richesse ou de gain rapide et facile.

Saint Eloi fait une halte à Bonnes

Nous sommes à Bonnes, il y a très longtemps, aux alentours de l'année 630. Un groupe de trois cavaliers arrive dans le bourg en provenance de la Chapelle Moulière. Ils s'arrêtent sur la place du futur monument (1) et demandent au père Touratier qui se trouvait là à prendre le frais :

-Holà, vieil homme, connais-tu un bon maréchal ferrant dans le village ? Le cheval de mon ami a

perdu un fer et il nous faut réparer ça.

- Ce n'est pas ce qui manque ici mon gars. Tu as maître Tranchant à la Voûte, à deux pas d'ici, maître Guigné et maître Jutant, tous les deux dans le bourg.

-Va pour maître Guigné, nous n'avons pas le temps d'aller à la Voûte. De toutes manières nous n'avons pas besoin du maréchal ferrant, l'utilisation de sa forge nous suffira. Je suis maréchal ferrant moi-même. Merci brave homme, montre-nous où se trouve cette forge.

-Juste derrière vous.

Le petit groupe se dirigea vers la forge où maître Guigné et son aide étaient en plein travail au milieu d'une grande gerbe d'étincelles.

-Maître Guigné, veux-tu m'autoriser à utiliser ta forge pour refaire un fer pour le cheval de mon ami ?

-Je peux faire le travail pour toi l'ami si tu veux.

-Il n'est point besoin : je suis expert forgeron et suis capable de forger un fer en trois chauffes.

-Une seule personne est capable de ça, c'est Eloi le forgeron de Limoges. Celui qui a été puni par Dieu pour son trop grand orgueil et sa vanité. Un ménestrel de passage à Bonnes

nous a chanté cette aventure, si tu es Eloi, raconte-nous cette histoire.

-J'étais si habile que je me prenais pour le Seigneur lui-même. J'avais forgé une enseigne me représentant avec inscrit au-dessous : « Eloi, maître sur maître, maître sur tous ». Mon outrecuidance blessa l'amour propre de mes concurrents et un concert de réclamations et de cris envahit ma bonne ville de Limoges. Les cris étaient si forts qu'ils durent monter jusqu'au Ciel et arriver aux oreilles du Tout Puissant. Je dis ça, car un jour je vis arriver en ma boutique un compagnon cherchant du travail. Il était bizarrement habillé et portait la barbe. Il me dit qu'il savait forger et ferrer comme personne et en une seule chauffe. Voulant voir ça, je le mis au défi de le faire. Eh bien Jésus, car vous connaissez l'histoire et savez que c'était lui, me fit la démonstration de son talent. J'ai tourné et retourné le fer pour y trouver un défaut, mais le travail était parfait. Ne voulant pas m'avouer vaincu, je lui ai demandé de mettre le fer au cheval, tout seul. Eh bien, il a coupé la patte de l'animal, l'a ferrée et l'a remise tranquillement en place sans que le cheval ne bronche et sans qu'une goutte de sang ne coule. J'ai à ce moment tout compris, j'ai brisé mon enseigne et lui ai dit : « C'est

toi qui es maître et moi compagnon ».

-Il vous a dit autre chose ?

-Oui, il m'a dit : « Heureux celui qui s'humilie, il sera élevé ; je te pardonne, reste maître sur maître et souviens-toi que c'est moi seul qui suis le maître sur tous ». Il monta en croupe et disparut. J'avais compris la leçon et appris l'humilité.

-C'est exactement l'histoire du ménestrel. Très honoré de votre visite Monsieur Eloi, vous êtes un Saint. Voulez-vous boire un verre de notre bon vin du coteau ?

-Non l'ami, je ne suis pas un saint (2). Je ne puis rester plus longtemps, je dois retourner à Paris voir notre grand roi, le roi Dagobert pour qui je suis en train de forger un trône en or. Je suis heureux d'avoir fait ta connaissance et de connaître Bonnes. Je n'oublierai pas.

C'est le roi Dagobert, qu'a mis sa culotte à l'envers

Le bon Saint Eloi, lui dit : oh mon roi, Votre Majesté est mal culottée.

Eh bien, lui dit le roi, je vais la remettre à l'endroit. (3)

J.P. Vassaux

(1) Future place car le Monument n'existait pas encore...

(2) Pas encore....

(3) Quand j'étais à l'école, à Bonnes, nous chantions une autre version dans laquelle le roi Dagobert avait mangé un plat de pois verts...

LE PRINTEMPS S'ÉVEILLE

*Est-il plus naturel à la fin de l'hiver
D'admirer le matin quelques fleurs téméraires
Qui recouvrent et embaument les massifs endormis,
Marqués par les stigmates d'un climat affermi ?*

*Les premières à éclore sont les fins perce-neiges
Qui surgissent en cachette comme des sortilèges,
Éclipsant en un jour les roses de Noël,
Fanées et dépitées d'agressions continuelles.*

*Sur le gazon vieilli, comme de joyeux drilles,
S'exhibent dans le vent les superbes jonquilles
Dont les couleurs changeantes et le parfum grisant
Attirent depuis peu les insectes naissants.*

*La rigueur de la nuit n'a pas pu réfréner
Les douces pâquerettes qui au cours de l'année
Inondent de fraîcheur la campagne ordinaire
Parsemée de vivaces et quelques primevères.*

*La chaleur revigore les bourgeons délicats
De promesses effectives que portent les lilas
Alors que près des bois, les violettes enflammées
Fleuriront sans arrêt jusqu'au beau mois de mai.*

*Le soleil généreux s'élève dans les cieux
Et ravive l'espace de ses rayons radieux,
Apportant dans la liesse et la douceur du soir,
Une intime quiétude et un regain d'espoir.*

BM



La plante dont je vais vous parler, est également surnommée la dent de lion ou horloge du berger.

C'est une plante très répandue en Europe, bien qu'elle soit souvent considérée, dans nos jardins, comme une mauvaise herbe.

Elle renferme pourtant bien des principes actifs naturels, de ses fleurs jusqu'à ses racines, qui sont bénéfiques pour notre corps.



Qui est-elle ? Bravo, c'est bien sûr le pissenlit

C'est une plante unique car elle peut être utilisée dans son intégralité : de sa racine à ses feuilles en passant par sa fleur et sa tige.

Son amertume varie selon chacune de ses parties et correspond au type de nettoyage réclamé par le corps. Elle permet de sortir de l'hibernation en stimulant le pompage du sang et en **éliminant les radiations des métaux lourds toxiques** (eh oui encore eux) dont le DDT et autres poisons.

Ses fleurs, (amères mais légèrement sucrées) nettoient les organes creux tels que l'estomac et l'appareil intestinal, la vésicule biliaire, la vessie, les poumons, l'utérus et le cœur.

Ses feuilles, dont les composés phyto-chimiques purifient le sang, représentent un must pour tous les problèmes circulatoires. Leur amertume vise également à extraire les toxines du système lymphatique. Efficace contre les œdèmes et les gonflements des ganglions lymphatiques.

Sa tige, plus amère que la fleur et les feuilles nettoie les organes denses comme la rate, le foie, le cerveau, et élimine la bile inutile.

Sa racine, enfin, permet de détoxifier en profondeur les organes denses. C'est la partie la plus amère de la plante qui permet cette purge.

Le pissenlit n'est pas seulement une herbe purifiante elle pourrait se comparer au bonbon déposé sur votre oreiller par le personnel d'un hôtel de luxe (en nettement plus bénéfique).

Il vous offre des **nutriments vitaux** comme la **vitamine A**, la **vitamine B**, le **manganèse**, l'**iode**, le **calcium**, le **fer**, le **magnésium**, le **sélénium**, la **silice** et la **chlorophylle** qui stimulent l'énergie et **préviennent la maladie**.

C'est une plante préventive par excellence, et particulièrement efficace pour la prostate.

Ne vous retenez donc pas, soufflez pour disséminer les aigrettes du pissenlit. Il vous veut du bien...



Végétalement votre





ÉTOILE SPORTIVE DE BONNES

Chèr.e.s ami.e.s du club,

Nous organisons notre traditionnel « Bal du foot » le samedi 15 avril à partir de 20h à la salle des fêtes de Bonnes ! Notre repas dansant sera animé par DJ KRIS (ex DJ à La Grand'Goule à Poitiers), des animations au cours du repas seront proposées.

Je vous attends nombreux et nombreuses afin que l'on fasse la fête comme avant la Covid, autour d'un bon repas réalisé par le traiteur Cousin suivi d'une soirée dansante !

Je vous invite donc à prendre rapidement votre réservation par SMS (de préférence) auprès de notre secrétaire, Hermine, au 07 60 06 76 27 avant le 10 avril.

À très vite !

Maxime Michaud

Président

→ Résultats matchs Championnat D4 :

28/01/2023 – Bonnes – Civaux : victoire 2 à 1

05/03/2023 – Bonnes – Vallée du Saleron : défaite 0 à 1

12/03/2023 – Adriers le Vigeant – Bonnes : défaite 2 à 1

→ Rappel des prochains matchs :

• Départementale 4 :

26/03/2023 à 15h00 – Bonnes – Jardres : stade de Bonnes

02/04/2023 à 15h00 – Vicq-sur-Gartempe – Bonnes : stade de Vicq s/ Gartempe

30/04/2023 à 15h00 – Bonnes – Verrières : stade de Bonnes

07/05/2023 à 15h00 – Sèvres Anxaumont – Bonnes : stade de Sèvres Anxaumont

14/05/2023 à 15h00 – Bouresse – Bonnes : stade de Bouresse

28/05/2023 à 15h00 – Bonnes – Nalliers : stade de Bonnes (dernier match de championnat)



ÉTOILE SPORTIVE DE BONNES

ÉVÉNEMENT À VENIR

« BAL DU FOOT »

LE SAMEDI 15 AVRIL 2023 à 20H

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AVANT LE 10/04

Es Bonnes
BAL DU FOOT &

 **SAMEDI 15 AVRIL**
20h
Salle des fêtes de Bonnes

REPAS - DJ - ANIMATIONS

 **RÉSERVATIONS**
PAR SMS AU
07.60.06.76.27

 **TARIFS**
20€/ADULTE
10€/ENFANT -12 ANS



Es Bonnes
BAL DU FOOT &

Samedi 15 avril - 20h
Salle des fêtes de Bonnes

 **MENU**

APÉRITIF
Assortiment de diverses amuse-bouches

ENTRÉE
Terrine de poissons, mayonnaise au basilic

PLAT PRINCIPAL
Tajine de volaille & merguez aux fruits secs
et sa semoule

FROMAGES

DESSERT
Tropézienne

 **RÉSERVATIONS**
AVANT LE 10/04
PAR SMS AU 07.60.06.76.27

 **TARIFS**
20€/ADULTE
10€/ENFANT -12 ANS

L'ASSOC BONNES NATURE PRÉSENTE

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS A **BONNES**

Viande de bœuf, volailles, légumes, fruits, pain, fromages, bières, gourmandises, miels, produits d'hygiène et d'entretien...



Premier **mercredi** de
chaque mois de
16h00 à 19h00



Producteurs présents sur le marché

(liste non exhaustive, évolutive en fonction des contraintes de chacun)

- Au délice de la terre d'Ouzilly (légumes)
- Aux grandes oreilles (cosmétiques)
- Cocotte émoi (viande bovine et porc)
- Coop de Bonnes (autres produits locaux)
- EARL de la Pretrerie (veloutés, purées, confitures)
- Graine d'Acadie (farine)
- La Brioche d'Antan (pains, viennoiseries)
- La chaume à fromages
- La fabrique de Steph (textiles)
- La linaroise (bières)
- La maison Bourbon (torréfacteur)
- La pause festive d'Eugenia (biscuits artisanaux sans gluten et sans laitage)
- Laurent Coussy Le Jardin du Coin
- Le toqué du bocal (traiteur)
- Les Biquettes du Mont St Savin (fromages chèvre)
- Les Brebis d'Élise (yaourts et fromages brebis)
- Les escargots du Poitou
- Les petits papiers (bijoux et accessoires artisanaux)
- Les plumes du Moulin (volailles)
- Les vergers de Savoie (pommes et jus)
- Pascal Tardif (miels)
- Perle de sarrasin (foodtruck)
- RABEAU Olivier (tourneur sur bois)

@ bonnesnature@gmail.com ☎ Émilie SOULAS : 06.89.95.31.14

f Consultez notre facebook Bonnes Nature pour plus de détails.

L'ASSOC BONNES NATURE PRÉSENTE

MARCHÉ DES PRODUCTEURS A BONNES

Animation **PIMMS Médiation**

Mercredi 5 avril
de **16h00** à **19h00**



Roue de l'énergie :
questions ludiques
sur les économies
d'énergie



Maison playmobil :
trouver les bons gestes
et les erreurs de la
famille



Chèque énergie : qui
est concerné,
comment l'utiliser ?
Tout savoir sur cette
aide.

@ www.pimmsmediation.fr
📞 Antenne GP : 09 72 86 75 59
📘 Facebook PIMMS 86

 **pimms
mediation**
VOUS RESSER AUX SERVICES ESSENTIELS



@ bonnesnature@gmail.com
📞 Emilie SOULAS : 06 89 95 51 14
📘 Facebook Bonnes Nature



BONNES NATURE PROPOSE



ANIMATION MANUELLE ATELIER GRAINES ET DECO DE PÂQUES

LORS DU MARCHÉ MENSUEL
DU 05 AVRIL, DÈS 16H

Tout public - accès libre sans réservation.
Contact : bonnesnature@gmail.com
Facebook : Bonnesnature



2023

(86)

Salle des Fêtes Animé par Monique

Organisé par**Réservation Obligatoire**

06 84 81 19 59 par SMS de Préférence



60€ - 50€ - 40€ -30€-20€ Etc....

1. L'association se réserve le droit d'annuler en cas de réservations insuffisantes ou de **quêtes** certains lots sans préavis.

10€ les 3 Jours

Feuille de 6 Bâtons 30-50-1200

+ 10 Leds = CAGNOTTE

Act. Surveys Value 100%

PLAQUE DE 6 136

BLOC DE 18 - 12 Feuilles 306

Plaque de 6 + 3 Bingos + Loto de la
Chance + Surprise 20¢

On joue avec les Pions sauf les blocs

Mesure Sanitaire en Vigueur

105194 *See* 105192

Samedi 22 avril 2023

De 14h à 18h

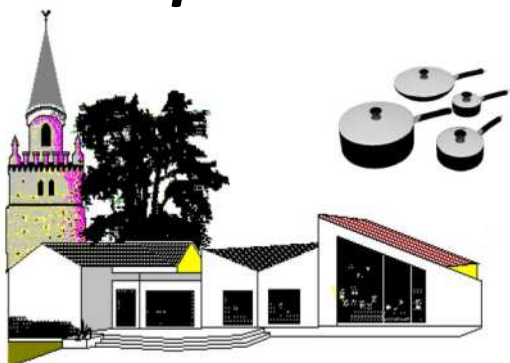
Dimanche 23 avril 2023

de 10h à 18h

8ème

BRADERIE DESTOCKAGE BONNES

Esplanade des fêtes - Salle des fêtes



**Grand déballage du
Comité de Jumelage**

Buvette sur place



Vaisselle, Meubles, Jouets

Livres, Mercerie

Vos achats aideront nos actions auprès de 12 villages du Burkina Faso

ORGANISEE PAR LE COMITE DE JUMELAGE BONNES BANFORA SUD

Ensemble Musical Bonnes-Saint Julien l'Ars

- Vous êtes musicien amateur
- Vous jouez d'un instrument à vent
ou batterie, percussions ou autre...
- Vous avez déjà joué dans un groupe, ou vous souhaiteriez le faire.

Alors, rejoignez-nous!
Venez participer aux répétitions
et concerts organisés par l'EMBSJ

(1 répétition par semaine : le mercredi à Bonnes à 20h
et la semaine suivante à Saint Julien l'Ars le vendredi à 20h)
Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :
Isèle PENAUD 06-79-57-61-69



RECETTE

Tarte à la rhubarbe **et crumble à la** **pistache**



Les ingrédients de la recette

- 1 rouleau de pâte sablée
- 1 kg de rhubarbe
- 200 g de sucre
- 1 gousse de vanille
- 30 g de farine pour étaler la pâte
- 10 g de beurre pour le moule

Pour le crumble :

- 75 g de pistaches décortiquées non salées
- 75 g de farine
- 75 g de sucre
- 75 g de beurre
- 2 cuil. à soupe d'amandes effilées

La préparation de la recette

1. Effilez la rhubarbe et coupez-la en petits tronçons. Fendez la gousse de vanille et grattez les graines noires dans une casserole. Ajoutez les 200 g de sucre et 10 cl d'eau. Portez à ébullition en remuant, puis ajoutez la rhubarbe.
2. Mélangez, couvrez à demi et laissez confire sur feu moyen, jusqu'à que la rhubarbe soit bien tendre (environ 10 min). Laissez refroidir à découvert, puis écrasez grossièrement la rhubarbe avec une fourchette.
3. Préchauffez le four à 200° (th 6-7). Préparez le crumble : dans le bol d'un robot, mixez gros les pistaches avec la farine, le sucre et le beurre.
4. Beurrez un moule à tarte. Étalez la pâte sur le plan de travail fariné (ou déroulez-la), mettez-la dans le moule (inutile de le beurrer si vous utilisez un rouleau de pâte, mettez la pâte avec son papier de cuisson). Piquez-la avec les dents d'une fourchette.
5. Versez la rhubarbe, puis recouvrez de crumble et parsemez d'amandes effilées. Enfouez pour environ 50 min jusqu'à ce que le crumble soit croustillant (si le dessus colore trop vite, réduisez le th à 6 (180°). Servez tiède ou froid.

JEUX

ETAT AMERICAIN LUKE DU ANAKIN	CA EN FAIT DES MATTS MATTRE JEDI	PASSE A STRASBOURG CERISE DES TROPYQUES	CHEVALIER JEDI NOIX AFRICAIN	ABOUTIE
SANT DANS LA MANCHE NIERE D'UN JEDI	SOLDAT DANS STAR WARS PLACE	PRENOM FEMMIN	NEE AU FREINAGE JOUA HERCU- LE POIROT	SUR LA TILLE PREND UN REPAS
DETESTER NOTE	PECETTE INSTRUMENT A VENT	AGENT DE VOYAGES FELIN AMERICAIN	PILOTE DU FAUCON MILLENNIUM	UNITE DE STOCKAGE ADVERSE
LIBERTAIRE	IL EST SORTI DE LA MATRICE			

		1		8		2	
	3	9		1			
5		6		4			
	4	3					5
	6		4		1		8
7					4	9	
			8			1	2
				6		7	4
	9			7		3	

M	B	I	I	S	U						
T	O	R	R	E	F	A	C	T	I	O	N
K	I	E	V	C	O	U	R	T			
T	A	S	S	E	S	N	A	V	E	T	
	Q	I		C	R	E	M	E			
M	O	U	L	U	I	O	N	D	E		
	M	E		D	O	S	E	T	T	E	S
P	I		V	E	N	T	R	U	E		H
	S	E	R	R	U	R	E		S	A	I
R	E		O	Z	E		F		G	R	
	C	L	E	M	O	T	T	A	I	E	N
	C	L	U	B		I	T	A	L	I	E
	A	R	I	S	T	O		T	R	A	C
B	I	O		A	I		F	R	E	U	D
T	S	A	R	A	I	E		X			

5	2	4	6	3	9	8	7	1
7	9	8	1	2	9	3	4	6
1	9	3	7	5	4	6	2	8
5	4	5	9	8	1	7	3	2
9	3	2	5	7	3	1	6	4
3	1	7	4	6	2	8	5	9
8	7	1	2	4	6	5	9	3
2	3	8	8	9	5	4	1	7
4	5	9	5	1	7	2	8	6

ELECTRICITE GENERALE



NEUF et RENOVATION
DEPANNAGE

- Chauffage Electrique
- Motorisation de Portails
- Interphonie
- Ventilation

Gérard BROUARD

7, rue du Moulin
86300 SAINT-MARTIN-LA-RIVIERE

Tél 05 49 44 00 38
Port. 06 19 55 66 60

S.O.S ORDINATEUR

Dépannage & assistance informatique 7j/7



Pays Chauvinois,
Poitiers, Châtelleraut,
Montmorillon

AVELINE Mathieu

4, avenue de la République
86300 BONNES

06 62 96 22 17

aveline.mathieu@gmail.com

06 62 96 22 17

*La réflexologie est une discipline globale et durable de la santé et du bien-être qui s'adresse à toutes personnes
désirant libérer ses tensions et retrouver un bon équilibre naturel du corps.*

Reflexologue - Relaxologue

Prévention et gestion du stress

Titre RNCP



06 08 70 45 42



melanie.ferreirareflexo@gmail.com



28 rue des petits clos
Le Breuil - 86300 Chauvigny



Pratique manuelle : Plantaire, Palmaire, Dorsale et Facio-crânienne

Sur rendez-vous au cabinet ou déplacement à votre domicile - Chèque Cadeau

www.melanieferreira-reflexologue.fr



**Charpente
Couverture
Zinguerie
Démoussage**

François DUVAULT
06.79.58.15.87
francois.duvault@gmail.com

« Le Fourneau » - 86300 BONNES

Salon de Coiffure Hommes, Femmes et Enfants

 *Nuances & Reflets* 

05.49.50.57.90

Horaires d'Ouverture :

Mardi

9h - 12h / 14h - 18h

Mercredi - Jeudi - Vendredi

9h - 12h / 14h - 19h

Samedi

9h - 16h

**Nouveau service dans votre salon
pour vous les hommes !!!**

Dès à présent Jessica s'occupe de vos barbes.
N'hésitez pas à prendre rendez-vous.



alizé
 CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
évaluation - conseil - accompagnement - suivi de l'opération

Julien GUERIN - ALIZÉ
 CHAUVIGNY / MONTMORILLON
 07 88 17 31 88 - julien@alize86.fr

6 AGENCES, LES MÊMES COMPÉTENCES POUR VOUS SERVIR



L'institut Ô 31

LPG
 endermologie

Le Lipomodelage fait son entrée à l'institut !!
 Technique minceur brevetée qui stimule naturellement la peau dans le but de cibler et de réveiller les cellules endormies.

Déstocker les graisses. **Lisser** la cellulite. **Raffermer** la peau. Retrouver des jambes légères ou du bien-être. L'Endermologie, la technique de référence **100% naturelle**, **NON invasive** et **NON agressive** de stimulation mécanique de la peau, permettant de réactiver le mécanisme des cellules.

Téléphone : **05.49.53.46.82**
 Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
9h-12h30 14h-19h
 Mercredi **9h-12h**
 Fermé le Samedi (sauf mariage ou autres évènements)



NATURE ET JARDIN

Philippe ARLOT PAYSAGISTE

Créations paysagères :

*Haies, massifs, bassins, pelouses, cours et allées,
Terrasses bois, pavages, dallages, murets, clôtures ...*

Entretiens jardins

Services à la personne « artisans à domicile »

Avantages fiscaux (-50 %)

CESU acceptés

Selon loi de finances en vigueur

Contactez le 05.49.56.89.70

06.74. 21.77.95



ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

**Concrétisons ensemble
votre projet immobilier**



Réseau de
Proximité



Honoraires
Adaptés



Large diffusion
Des annonces



Recherches
Personnalisées

Votre conseiller en immobilier
Sur Bonnes et ses alentours



Benoit LARCADE

06 35 18 07 32

benoit.larcade@iadfrance.fr

iadfrance.fr

Benoit Larcade
Mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculée au RSAC de Puitsiers cedex sous le numéro
838372027 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS



3%.COM
IMMOBILIER

La qualité, la compétence et le prix

DESORMAIS NOUS SERONS DEUX POUR MIEUX VOUS SERVIR

Disponibilité 7J/7J, même les Week-end et jours fériés

Compétence : Accompagnement jusqu'à la signature de l'acte authentique

Le prix : 3% de commission seulement

VENTES / MAISONS / APPARTEMENTS

CONSEIL / ESTIMATION / RENSEIGNEMENTS

VERONIQUE AUDISSOU

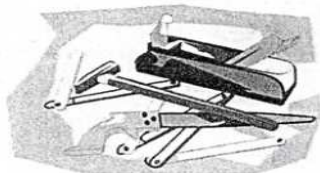
☎ : 07 81 05 63 71

veronique.audissou1708@gmail.com

MARTINE AVELINE

☎ : 06 61 43 64 99

aveline.martine@gmail.com



Menuiserie GUIBERT

Ludovic GUIBERT

Fabricant - Poseur

Rénovation - Agencement

Fenêtres et volets (bois, PVC, alu) - Volets roulants

Parquets - Portails - Escaliers - Cloisons sèches - Isolation

Pergola bioclimatique - Store.banne



14, rue de la Biguetterie - 86 300 BONNES

☎ 05 49 01 68 49 - ☎ 06 85 48 10 33

menuiserie.guibert@free.fr

www.menuiserie-vienne.fr



Les Jardins de la Frolle



Pommes, Poires & jus de fruits

Cueillette de fruits au verger de mai à novembre :

Fraises, framboises, cerises, prunes, poires & pommes

Végétaux d'ornements & potagers, arbres & arbustes de haies

Plus d'infos sur www.lesjardinsdelafrolle.fr

Facebook/lesjardinsdelafrolle

La Frolle - 86300 BONNES - Tel : 05 49 56 42 78

Ouvert du lundi au samedi :

du 1er novembre au 31 mars : 9h-12h / 14h-18h | du 1er avril au 30 octobre : 8h30-12h / 14h-18h

DUVAULT SARL

CHARPENTE

COUVERTURE

ZINGUERIE

NEUF & RÉNOVATION

26 route de chatellerault - 86300 BONNES

Tél. : 06 20 31 01 08 - 06 82 06 01 68

sarlduvault@sfr.fr





VIANDE DE PORC VENTE DIRECTE

COLIS D'ASSORTIMENT DE VIANDE ET DE CHARCUTERIE
DE 5 OU 10 KG CONDITIONNÉS SOUS VIDE

ÉLEVAGE DE TRADITION EN PLEIN AIR
NOURRI AUX CÉRÉALES DE LA FERME

COMMANDES • RESERVATIONS • RENSEIGNEMENTS

Contactez Paul Mahon au 06 42 05 52 60 • paulmahon@lesterrieres.fr

Les Terrières • 86300 Bonnes

TIPH



Univ' Hair

- . Salon de coiffure mixte
- . Coloration végan
- . Rituels bien être
- . Thalassothérapie du cuir chevelu
- . Produits capillaires inspirés de la mer

09.84.53.40.79

9 place du monument 86300 Bonnes
Mardi au Vendredi 9h-12h / 14h-19h
Samedi 9h-16h

COOP



MR ET MME GRELAUD

05/49/45/90/09

DU LUNDI AU VENDREDI

8 H A 12 H 45 - 15 H 45 A 19 H 30

SAMEDI

8 H 30 A 12 H 45 - 15 H 45 A 19 H 30

DIMANCHE

8 H 30 A 12 H 45 - 16 H 30 A 19 H 30

**MAINTENANT EN VENTE :
FROMAGE DE CHEVRE DE BEAUMONT**



**SAMEDI ET DIMANCHE
BANC DE POISSON FRAIS**



J.M.A GAUTIER PEINTURE

STAFF

PEINTURE

DECOR

REVÊTEMENT

MUR ET SOL

RAVALEMENT

Route de Liniers

86800 LAVOUX

Tél./Fax : 05.49.56.61.04

Port : 06.83.51.49.94



LMP²
DESMAZEAU - MAILLET

- Maçonnerie
- Carrelage
- Menuiserie
- Plaques de plâtre
- Isolation

86300 BONNES - ☎ : 06 32 08 04 99 - 06 61 72 55 84




EURL COQUELIN

Traiteur / Plats à emporter
 Livraison de repas

5 Route de Picourtault
 86300 BONNES

Service de Livraison de repas à domicile
 pour les personnes âgées

Tête de veau à emporter tous les 29 de chaque mois

Pour tous renseignements et commandes merci
 d'appeler au : ☎ **06.11.88.40.54**

AVR-23

1	S		17	L	
2	D	MARCHE ACTIVE 10H/11H	18	M	
3	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11 ANS 16H/17H SOPHROLOGIE 19H/20H	19	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H
4	M	GYM EQUILIBRE 9H/10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H/17H YOGA 18H30/19H30	20	J	
5	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H WOD 18H30/19H30 PALETS 18H30 MARCHE DES PRODUCTEURS	21	V	BIBLIOTHEQUE 16H/18H
6	J	RANDO 9H/11H JEUX DE SOCIETE 14H/16H BABY JUDO 16H45/18H00 - JUDO 18H/19H PILATES 19H30/20H30	22	S	<u>DESTOCKAGE JUMELAGE SDF 14h/18h</u>
7	V	GYM ENTRETIEN 9H30/10H30 CIRCUIT TRAINING 14/17 ANS 17H30/18H30 BIBLIOTHEQUE 16H/18H INFORMATIQUE 10H30	23	D	<u>DESTOCKAGE JUMELAGE SDF 10h/18h</u>
8	S	<u>Banquet des chasseurs</u>	24	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11 ANS 16H/17H SOPHROLOGIE 19H/20H
9	D	PÂQUES	25	M	GYM EQUILIBRE 9H/10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H/17H YOGA 18H30/19H30
10	L	<u>LOTO ACCA</u>	26	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H WOD 18H30/19H30 PALETS 18H30
11	M		27	J	RANDO 9H/11H JEUX DE SOCIETE 14H/16H BABY JUDO 16H45/18H00 - JUDO 18H/19H PILATES 19H30/20H30
12	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H	28	V	GYM ENTRETIEN 9H30/10H30 CIRCUIT TRAINING 14/17 ANS 17H30/18H30 BIBLIOTHEQUE 16H/18H INFORMATIQUE 10H30
13	J		29	S	COUTURE 9H30/11H30
14	V	BIBLIOTHEQUE 16H/18H	30	D	MARCHE ACTIVE 10H/11H
15	S	<u>BAL DU FOOT A 20H SDF</u>			
16	D		Apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui, espérer pour demain. <i>Albert Einstein</i>		